

TYPES DE DÉPLACEMENT – TRANSPORT ADAPTÉ

Déplacement régulier

Il s'agit d'un déplacement répétitif, effectué à heures et à lieux fixes. Il peut s'appliquer à n'importe quel jour de la semaine. Afin de réserver un déplacement régulier, vous devez en faire la demande par téléphone auprès de l'agente du Centre de réservations, et ce, au moins 24 heures à l'avance (avant 11h00).

Déplacement occasionnel

Il s'agit d'un déplacement ponctuel en vigueur pour une journée précise. Vous pouvez en faire la réservation pour n'importe quel jour de la semaine, par téléphone auprès de l'agente du Centre de réservations. Une réservation de déplacement occasionnel pour le lendemain doit être effectuée 24 heures à l'avance (avant 11h00).